

L'inflation dans la zone euro

Depuis début 2021, l'inflation a vivement augmenté dans les principales économies de la zone euro. En janvier 2022, l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) progresse ainsi de 6,2 % sur un an en Espagne, 5,1 % en Allemagne et en Italie, et 3,3 % en France (► **figure 1**). Dans ces quatre pays, la hausse des prix de l'énergie constitue la principale contribution aussi bien au niveau élevé de l'inflation atteint en janvier qu'à sa dynamique haussière depuis un an (► **éclairage** de la *Note de conjoncture* du 14 décembre 2021). En outre, l'inflation énergétique¹ explique aussi une grande partie des écarts d'inflation d'un pays à l'autre, même si les autres postes de consommation peuvent aussi y contribuer. La hausse des prix de l'énergie est nettement plus marquée en Italie et en Espagne, soit les deux pays qui présentent l'IPCH le plus élevé en janvier 2022.

En Allemagne et en Espagne, cette inflation importée se propage au reste de l'économie avec une inflation sous-jacente à respectivement +3,1 % et +2,6 % en janvier 2022. En France et en Italie, ce phénomène de transmission semble moins avancé.

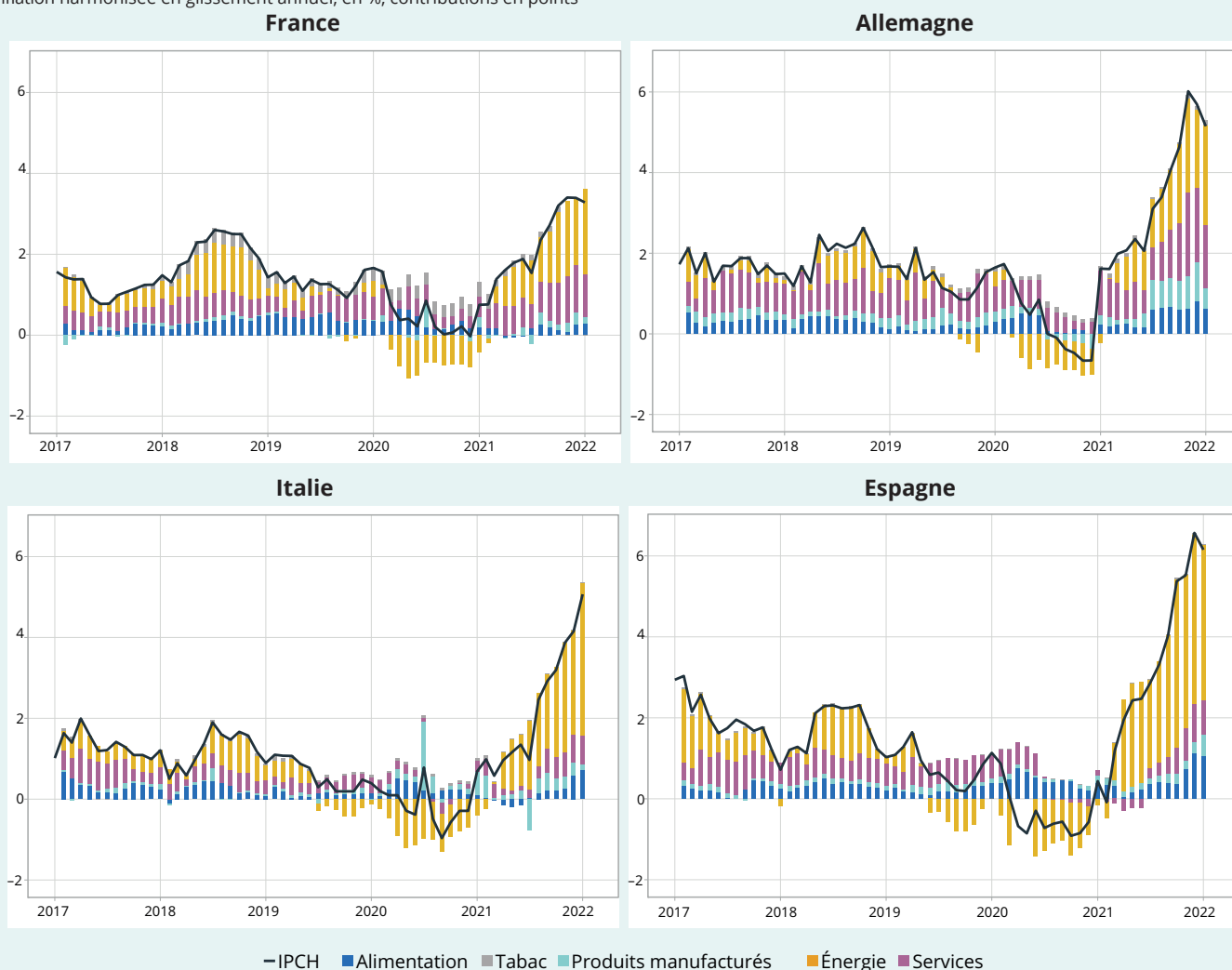
L'énergie contribue fortement à l'inflation de chaque pays, mais avec des différences marquées

En Espagne et en Italie, la contribution de l'énergie à l'inflation atteint +3,8 points en janvier 2022, alors qu'elle n'est que de +2,5 points en Allemagne et de +2,1 points en France (► **figure 2**). Ces écarts reflètent les évolutions différenciées des prix de l'énergie entre les pays. En janvier 2022, l'inflation énergétique a ainsi atteint 39 % sur un an en Italie et 33 % en Espagne contre environ

¹ L'IPCH total est décomposé ici en cinq grands postes de consommation : alimentation, tabac, produits manufacturés, énergie et services. Pour une comparaison plus aisée avec la France, ces agrégats ont été construits à partir des données détaillées de l'IPCH pour correspondre au maximum aux postes de consommation présentés dans la Fiche Prix à la consommation.

► 1. Contribution à l'IPCH de ses grands agrégats pour les quatre principales économies de la zone euro

inflation harmonisée en glissement annuel, en %, contributions en points



Lecture : en France et en janvier 2022, l'inflation harmonisée s'élevait à 3,3 % en rythme annuel avec une contribution de l'alimentation de 0,3 point.
Source : Eurostat

20 % en Allemagne et en France. Ces différences sont principalement liées à l'électricité. En effet, les prix de l'électricité ont fortement augmenté en Italie et en Espagne (respectivement +62 % et +46 % sur un an en janvier) alors que les hausses sont restées contenues en Allemagne et en France (respectivement +11 % et +4 %). En Espagne et en Italie, les tarifs réglementés de l'électricité sont revus au moins trimestriellement et ont donc eu le temps de s'ajuster aux hausses de prix de production des derniers mois. Les ajustements ne sont que biannuels en France (en février et août) et, en Allemagne, le système de tarification majoritaire (pour l'électricité comme pour le gaz) correspond à des contrats avec un prix fixe sur un an.

Le prix du gaz a aussi évolué de façon hétérogène mais moins contrastée que l'électricité. Il a crû fortement en Italie et en France (respectivement +59 % et +45 % sur un an en janvier) et un peu plus modérément en Allemagne et en Espagne (respectivement +20 % et +17 %). En France, l'ajustement mensuel du tarif réglementé a d'abord tiré le glissement annuel des prix à la hausse, mais depuis cet automne un « bouclier tarifaire » a été mis en place (► encadré sur le « Bouclier tarifaire »). En Allemagne, la hausse des prix du gaz en janvier suggère que ce mois correspond à la date de renouvellement de plusieurs contrats. Le glissement annuel des prix du gaz reste faible en Allemagne, comparativement à la France et l'Italie, mais au fur et à mesure du renouvellement des contrats, la hausse des prix de production énergétiques devrait davantage se refléter dans les prix de consommation.

Enfin, le prix des carburants a connu une hausse importante et d'ampleur similaire dans les quatre pays étudiés, avec des contributions à l'IPCH total de l'ordre du point en janvier (et jusqu'à +1,4 point pour l'Espagne, où le poids des carburants est important, ► figure 3).

En France, l'inflation s'est à ce stade un peu moins propagée aux produits alimentaires et manufacturés qu'en Allemagne, en Italie ou en Espagne

En Allemagne, en Espagne et en Italie, les prix de l'alimentation sont dynamiques sur un an en janvier 2022 (respectivement +4,3 %, +4,5 % et +3,5 % en glissement annuel). De même, les prix des biens manufacturés ont assez nettement augmenté sur un an en Espagne (+3,1 %) et en Allemagne (+2,8 %). En France, les évolutions des prix pour ces deux agrégats sont plus contenues en janvier (+1,5 % pour l'alimentation et +1,0 % pour les biens manufacturés).

Au total, ces deux agrégats contribuent de manière importante à l'IPCH total en Allemagne et en Espagne (respectivement +1,1 point et +1,6 point). En France et en Italie, leur contribution est plus limitée (respectivement +0,5 point et +0,8 point).

Ces différences reflètent en partie celles des indices de prix à la production de l'industrie pour le marché domestique (IPPI). Par exemple, s'agissant des produits alimentaires transformés (hors tabac), l'indice de prix à la production a fortement crû dans les quatre pays étudiés

► 2. Évolutions des prix de différents agrégats et de certaines de leurs composantes et leurs contributions à l'IPCH total dans les quatre principales économies de la zone euro en janvier 2022

inflation harmonisée en glissement annuel, en %, contributions en points

Janvier 2022	France		Allemagne		Italie		Espagne	
	Évolution (%)	Contribution	Évolution (%)	Contribution	Évolution (%)	Contribution	Évolution (%)	Contribution
Alimentation	1,5	0,3	4,3	0,6	3,5	0,7	4,5	1,1
Tabac	-0,1	0,0	4,8	0,1	0,6	0,0	2,4	0,0
Produits manufacturés	1,0	0,2	2,8	0,5	0,6	0,1	3,1	0,5
<i>dont vente de véhicules</i>	2,2	0,1	6,7	0,3	2,7	0,1	3,4	0,1
Énergie	20,3	2,1	20,5	2,5	38,7	3,8	32,5	3,8
<i>dont gaz</i>	45,4	0,9	19,9	0,6	59,0	1,4	17,3	0,3
<i>dont électricité</i>	3,9	0,1	11,0	0,3	62,0	1,5	46,4	1,9
<i>dont carburants</i>	21,8	0,9	24,7	1,0	19,8	1,0	24,5	1,4
Services	2,0	1,0	2,9	1,6	1,6	0,7	1,8	0,8
<i>dont loyers et entretien du logement</i>	1,3	0,1	2,2	0,4	0,7	0,0	1,0	0,1
<i>dont entretien des véhicules</i>	2,7	0,1	6,9	0,2	3,4	0,1	1,6	0,0
<i>dont transports</i>	4,2	0,1	3,5	0,1	-0,2	0,0	-1,1	0,0
<i>dont loisirs et culture</i>	1,6	0,1	4,4	0,4	1,6	0,1	1,6	0,1
<i>dont communications</i>	1,0	0,0	0,0	0,0	-4,0	-0,1	-0,6	0,0
<i>dont restaurants et hôtels</i>	2,6	0,2	4,5	0,2	4,4	0,4	3,3	0,5
IPCH	3,3		5,1		5,1		6,2	

Lecture : en France et en janvier 2022, l'inflation harmonisée de l'alimentation s'élevait à 1,5 % en rythme annuel et contribuait à hauteur de 0,3 point à l'IPCH total.

Source : Eurostat

Conjoncture internationale

mais particulièrement en Espagne et en Allemagne où son glissement annuel atteint en janvier respectivement 9,4 % et 8,6 %, contre 5,6 % pour la France².

Dans les services, les hausses de prix restent à ce stade assez modérées. Les services en Allemagne affichent tout de même un dynamisme un peu plus important (+2,9 % contre environ +2 % en France, en Espagne et en Italie). ●

Hugues Ravier et Meryam Zaiem

2 À la date de rédaction, le chiffre de janvier n'était pas disponible pour l'Italie mais était à 6,8 % en décembre 2021.

► 3. Poids dans l'IPCH, des différents agrégats et de certaines de leurs composantes dans les quatre principales économies de la zone euro en 2022

poids en % dans la consommation des ménages

Poids (%)	France	Allemagne	Italie	Espagne
Alimentation	19	15	21	23
Tabac	2	2	2	2
Produits manufacturés	16	18	23	18
<i>dont vente de véhicules</i>	4	4	4	3
Énergie	10	12	10	12
<i>dont gaz</i>	2	3	2	2
<i>dont électricité</i>	3	3	2	4
<i>dont carburants</i>	4	4	5	6
Services	53	53	45	46
<i>dont loyers et entretien du logement</i>	11	17	7	8
<i>dont entretien des véhicules</i>	6	4	4	3
<i>dont transports</i>	2	2	2	1
<i>dont loisirs et culture</i>	8	10	6	5
<i>dont communications</i>	3	3	3	3
<i>dont restaurants et hôtels</i>	7	4	10	14

Lecture : en France et en 2022, le poids de l'alimentation dans le panier de consommation considéré pour l'IPCH français est de 19 %.

Source : Eurostat

Mesures pour limiter la hausse des prix de l'énergie en Allemagne, Italie et Espagne¹

Pour la France, les mesures de « bouclier tarifaire » prises pour limiter la hausse des prix à la consommation de l'énergie font l'objet d'une évaluation spécifique (► **éclairage** associé à la fiche Prix à la consommation). L'Allemagne, l'Italie et l'Espagne ont également mis en œuvre des mesures afin de limiter la hausse des prix de l'énergie pour les consommateurs.

En Allemagne, la principale mesure consiste en une baisse des taxes sur l'électricité, introduite le 1^{er} janvier 2021 et renforcée en 2022. C'est aussi le cas en Espagne, avec une baisse de taxe sur l'électricité dès l'été 2021, et en Italie avec une baisse de taxe sur le gaz depuis septembre 2021. Par ailleurs, à partir du dernier trimestre de l'année 2021, l'Espagne a plafonné la hausse du prix du gaz et l'Italie a procédé à une réduction des charges de réseaux pour l'électricité et le gaz². L'Italie a ajouté la possibilité d'échelonner, sans intérêt, le paiement de ses factures d'énergie. Ces mesures ont généralement ciblé les consommateurs, ménages et entreprises dont la consommation énergétique n'est pas trop élevée.

Comme en France, ces mesures sur les prix peuvent se combiner avec des transferts de revenus à destination des ménages les plus vulnérables (chèques-énergie en Espagne et en Italie, augmentation de l'allocation logement en Allemagne). ●

¹ Source : <https://www.bruegel.org/publications/datasets/national-policies-to-protect-consumers-from-rising-energy-prices/>.

² En Italie, une réduction de la charge de transport de l'électricité avait été mise en place pour les petits consommateurs, sauf ménages, dès le deuxième trimestre de l'année 2021.

Bibliographie

Insee, (2021), « Les dynamiques récentes de l'inflation en France, Allemagne, Italie et Espagne sont liées à l'augmentation des prix de l'énergie mais avec des spécificités par pays », *Note de conjoncture*, décembre 2021. ●